

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du**  
**Mercredi 11 juin 2025**  
**De la commune de LA VRAIE-CROIX**

Séance du 11 juin 2025

<b>Nombre de membres</b>		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	14

L'an deux mil vingt-cinq, le onze juin, à vingt heures, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur GUIBLIN Pascal, Maire,

**Présents** : P.GUIBLIN – E.GEVA – S.ROUSSELET – J.CAPELLE – M.PONDARD – M.LEFORT – C.ROLLAND – S.POUPET – S.TACHEAU

**Convocation** : le 29 avril 2025

**Absents excusés** : P.BOUVET pouvoir donné M.PRIME – S.POUPET pouvoir donné à S.ROUSSELET – M.QUATREVAUX pouvoir donné P.GUIBLIN

**Absents** : -

**Secrétaire de séance** : S.TACHEAU a été désignée secrétaire de séance.

## SOMMAIRE

**Ordre du jour** :

- 1 - Tarifs garderie scolaire à compter du 01/09/2025
- 2 - Travaux divers bâtiments
- 3 - Voirie
- 4 - Photocopieuse école
- 5 - Redevance pour occupation domaine public due par les opérateurs de communications 2025
- 6 - Admission en non-valeur
- 7 - Jurés d'assises
- 8 - Aménagement Butte du Temple
- 9 - Questions diverses

## **1 - Taxe d'aménagement**

Les terrains de la ZAC des Hameaux verts sont exonérés de taxe d'aménagement. Il est nécessaire de prendre une délibération pour cette exonération avant le 30 juin pour une application au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante.

*Adoptée à l'unanimité*

## **1bis – Caution Borne Festivités**

Caution de 100€ pour la borne de festivité : préciser la demande de caution pour les commerçants et association extérieures, les commerçants ambulants ou les prestataires divers à la commune et la signature d'une convention. Les commerçants de la commune sont exemptés de cette caution.

*Adoptée à l'unanimité*

## **2 - TARIFS GARDERIE SCOLAIRE À COMPTER DU 01/09/2025**

Grille de tarifs à revalider (pas de changement de tarif depuis 2019).

Une compensation de la CAF est versée à la commune. Il y a un reste à charge pour la commune d'environ 4300€.

Entre 56 et 101 enfants sont accueillis tous les mois. La facture la plus élevée est de 132€ pour une famille de deux.

Il est nécessaire de délibérer sur cette grille pour prolonger le partenariat avec la CAF. La grille sera revue à un autre moment dans l'année.

*Adoptée à l'unanimité*

## **3 - TRAVAUX BÂTIMENTS**

**Sur la Chapelle**, certains travaux sont à réaliser d'urgence : plusieurs fissures sur le clocher (affaiblissement de la structure, infiltration d'eau), modification du centre de gravité de la croix, ventre dans la maçonnerie du pignon, effondrement possible -> nécessité de parer aux urgences avec dépose de la croix au sommet, de la cloche, étaie des baies autour de la cloche, vérification de l'aplomb, sondage de maçonnerie sous l'oculus, dépose de l'ensemble des boiseries murales.

La dépose d'une partie des boiseries a permis de découvrir des peintures cachées notamment. Cela permet également de voir l'état du support derrière pour préserver la Chapelle. Les murs manquent de respiration, il sera peut-être nécessaire de faire un nouvel enduit pour que les murs puissent respirer. Il est important de découvrir toute l'histoire de la Chapelle (existante depuis les années 1600). Nous proposons de déposer les boiseries latérales pour finaliser l'aspect historique et surtout régarder l'état des murs à l'arrière.

Le budget de cette première étape de travaux d'urgence et d'études complémentaires est de 12.900€ HT.

Il est proposé de lancer la phase 1 pour ces travaux et d'études auprès de l'architecte des bâtiments de France.

*Adopté à l'unanimité*

#### **Futur local commercial de l'ancienne mairie**

Demande de modification de permis en cours avec suppression du sanitaire public et installation d'un espace sanitaire/local pour les employés du commerce. La cuisine sera entièrement faite pour faciliter l'installation d'un commerce.

#### **Maison de santé**

Au rez de chaussée, le cabinet paramédical pourrait être un logement de fonction pour un interne. Le WC PMR, une douche sera installée et les arrivées seront prévues pour installer une cuisine et la possibilité de mettre un lit escamotable.

Sur la partie étage, il est prévu 2 cabinets. Il est proposé de modifier un peu les cloisonnements pour pouvoir une salle d'attente, un WC PMR et un local ménage.

La mairie a plusieurs prospects en contact : infirmières, ostéopathe, orthophoniste.

Une délibération future devra déterminer les tarifs de la maison de santé sur la partie à l'étage. Un accompagnement sera prévu pour ces tarifs.

*Les plans sont adoptés à l'unanimité*

Pour aménager le bâtiment dédié aux associations, il est proposé que la mairie fasse l'acquisition des chevrons, de l'OSB, etc. et l'association Intercomité se chargera d'installer les aménagements. Pour le bâtiment des chasseurs, la peinture sera fournie par la mairie, les chasseurs se chargent de l'appliquer aux murs.

Des box seront installés à l'étage pour les associations demandeuses. La mairie fournira les matériaux, charge aux associations d'assembler.

Pour le portail, 2 devis ont été reçus 5 645€ et 5 700€ (55€ d'écart). Le second devis est un peu plus élevé (décompte de 13m contre 12m par l'autre entreprise). Un portail coulissant va être installé. Il est proposé de choisir le devis de l'entreprise Tandem & Jardin, avec qui la commune a l'habitude de travailler.

*Adopté à l'unanimité*

#### **4- VOIRIE**

Des petits travaux sont à prévoir au lotissement de Brégadon : Rue de l'angélique, la commune est propriétaire d'une partie de terrain où il est possible de faire 4 places de parking. Impasse des plantains, il était prévu 4 places de parking qui n'ont jamais

été réalisées. Rue du verger (entrée sud du lotissement) : un devis est également en cours pour finaliser le parking avec un enrobé dans le bas du lotissement, face aux nouvelles constructions. Rue des grands champs : 2 places de parking ont été marquées de façon provisoire, il est proposé de les faire marquer de façon définitive.

Au Pont Quil, le chemin est bien réalisé mais au carrefour entre les deux chemins, le fossé n'a pas d'évacuation et creuse une marre. Il faudrait réaliser une traversée avec des buses sur 10m et de refaire l'enrobée. Le chiffrage est en attente.

Chemin piétonnier de Coet Ruel : l'enrochement est à retravailler et combler les trous qui sont dangereux pour les usagers.

*Adopté à l'unanimité*

#### **4 - PHOTOCOPIEUSE ÉCOLE**

La photocopieuse est ancienne (2016) et n'a plus de suivi sur les pièces de remplacement. Le technicien utilise des pièces d'occasion pour les remplacer. Mais les pièces d'occasion se raréfient. La mairie a donc reçu une proposition pour une nouvelle photocopieuse équivalente pour 2 900€ HT.

*Adopté à l'unanimité*

#### **5 - REDEVANCE POUR OCCUPATION DOMAINE PUBLIC DUE PAR LES OPÉRATEURS DE COMMUNICATIONS 2025**

La commune peut prétendre à une redevance de 2873,59€ pour l'occupation du domaine public.

*Adopté à l'unanimité*

#### **6 - ADMISSION EN NON-VALEUR**

Le trésor demande de passer en non-valeur une taxe locale d'équipement d'une famille de la commune, non réglée depuis 2013. Il est proposé d'émettre un avis défavorable pour la mise en non-valeur de cette dette de 496€.

*Adopté à l'unanimité*

#### **7 - JURÉS D'ASSISES**

Tirage au sort sur les listes électorales

#### **8 - AMÉNAGEMENT BUTTE DU TEMPLE**

Il avait été évoqué de réaménager la Butte du temple avec un parcours sportif en début de mandat, mais d'autres projets sont passés au premier plan. Remettre un parcours sportif à l'identique n'est peut-être pas pertinent. La commission propose de réaliser une zone d'agrès, sur une quarantaine de m<sup>2</sup>. Il est proposé d'installer une zone de street workout par Kompan. Cette structure est réservée pour les plus de 14 ans. Pour éviter de faire une fosse, la hauteur de chute maximale ne peut pas dépasser 1,33m, afin de faire des économies. A terme, il sera étudié d'installer des agrès de façon artisanale.

Le tarif de cette structure est de 18 540,36€ TTC avec l'installation.

*Adopté à l'unanimité*

Mise en place d'un barbecue aux jardins de Tournay à usage collectif, support acier, pierre froide, ramasse cendre, avec pare feu pour séparer l'ensemble des foyers. Une plaque de fermeture de sécurité pourra être mise en place en cas d'arrêt municipal/préfectoral, en cas de dérive de l'utilisation.

Le coût total est de 4 200€.

## **9 - QUESTIONS DIVERSES**

- La famille Le Bénézic a souhaité remercier la commune pour la Cérémonie du 8 mai, pour ce bel hommage.
- I- Il est proposé à la commune de mettre un âne et un cheval sur la parcelle de Coët Ruel par le Conseil Général, sous la surveillance de Julien Brothier. 10 châtaigniers vont servir à la formation d'agents du conseil général pour l'abattage d'arbres. Ces arbres ont été identifiés car ils sont en mauvais état.
- Proposition de création d'un chemin pour rattraper un chemin existant dans les landes auprès d'Elven : La commune avait émis une demande lors de l'aménagement foncier qui est en cours de finalisation. La demande a été prise en compte pour relier nos deux communes par un renforcement d'un cheminement piéton entre Elven et La Vraie-Croix.
- Dans le cadre des réunions du maire avec la gendarmerie, retour sur les incivilités sur la commune.

32 infractions routières en 2024 contre 25 en 2023.

82h de sécurité routière en 2024 au lieu de 45 en 2023.

15 interventions pour de la délinquance en 2024 dont 6 cambriolages, 1 vol de véhicule, 4 destructions ou dégradations, 2 dépôts d'ordures et de déchets, contre 14 interventions en 2023.

116h de prévention en 2024

806h de présence sur la commune en 2024 contre 564h en 2023.

- Un devis de 2280€ a été validé avec Trésor du Morbihan pour la mise en place d'un parcours de 3km pour dynamiser le tourisme, uniquement sur un support numérique. Parcours gratuit pour les participants. A la fin du parcours une malle au trésor sera à trouver, avec des badges à récupérer, pour une mise en place en juillet

- Chercheurs en chauve-souris s'installent sur La Vraie Croix et proposent d'animer une conférence, à priori le mardi 8 juillet, en mairie ou à la Glyscène. En 2024, 50 personnes ont assisté à cette conférence.

Fest Noz 22 juillet et 5 août.

Cinéma plein air le 12 août The Greatest Showman.

Langroez en fête le 6 septembre avec 2 groupes : musiques irlandaises et groupe de reprises de rock avec participation du bar, de l'épicerie et du relais de la Hutte.

Festimôme interviendra pour un spectacle le 18 octobre. 5 artistes seront à héberger.

Un appel à bénévoles va être refait sur le prochain bulletin pour les personnes qui sont intéressées pour donner de leur temps sur différents temps forts (entretien des massifs, installation des manifestations, hébergement d'artistes, etc.)